

Pont d'Ancy (Aisne) : la disparition d'un site

De larges cultures descendant en pente douce vers la vallée de la Vesle, des bois touffus masquant la rivière, en contrebas : le site de Pont d'Ancy, entre Limé et Courcelles, ne se distingue plus aujourd'hui que par un toponyme significatif et par une tradition orale perpétuant la richesse de son histoire. Il existait là une importante installation romaine, raccordée à la voie antique toute proche par un chemin transversal et un gué disparu dont reste le nom.

En 1857, alors que, depuis longtemps, les terres cultivées sur la "villa" d'Ancy fournissent aux amateurs des *antiques* en grand nombre, tirés par les socs et dispersés par les paysans, leur propriétaire, M. de Saint-Marceau, châtelain de Limé, décide d'y entreprendre des fouilles systématiques. Entre 1886 et 1888, c'est F. Moreau qui reprend les recherches, sur l'ancien habitat et sur la nécropole voisine. Une gravure de 1887 le représente, aux côtés de M. de Saint-Marceau et de sa famille (canotiers et ombrelles...) veillant à l'extraction d'un bloc de pavement, hissé à l'aide de madriers hors d'une tranchée quelque peu vagabonde.

Chasse à l'objet plus que recherches archéologiques au sens actuel du terme, ces travaux ont livré des centaines de céramiques, verreries, bronzes, monnaies, un Eros en marbre de Paros, des peintures murales restituées avec fantaisie par les aquarelles de M. Delbeke, et des mosaïques à motifs animaliers, dont quatre fragments sont encore conservés au musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (1).

Depuis le XIX^e siècle, l'arasement des terrains est considérable, et s'accélère encore.

En Picardie plus qu'ailleurs, en effet, l'archéologie rurale se heurte aux modifications rapides du terroir. La région, balayée depuis toujours par les invasions, dévastée par les guerres, ne connaît pas le long refaçonnage des quartiers d'habitations. Les abandons brutaux, les destructions définitives, ont anihilé des bourgs entiers. Et puis, ces dernières années, le développement des techniques agricoles perfectionnées, favorisé par les vastes plateaux fertiles, tire du sous-sol ce qui pouvait avoir échappé aux ravages.

(1) Sur les découvertes anciennes, cf. bibliographie jointe. Rapports dactylographiés à la Direction Régionale des Antiquités Historiques de Picardie et au Centre Départemental d'Archéologie à Soissons.

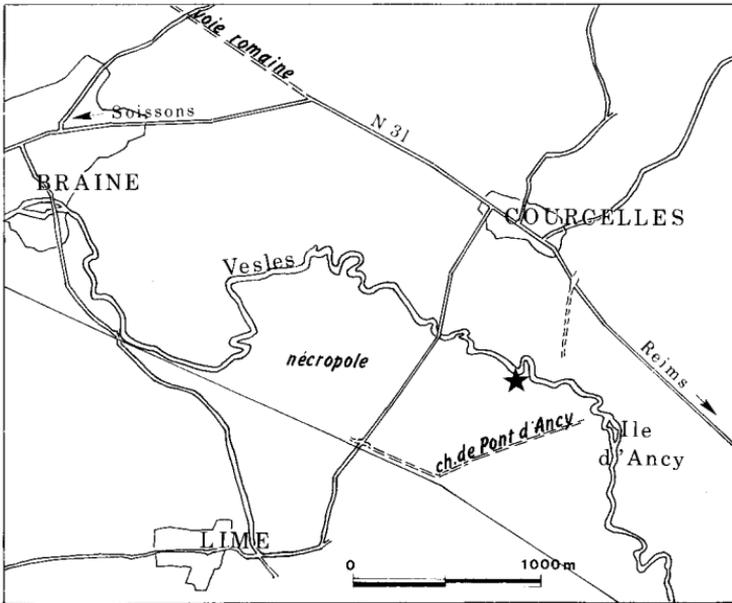


Fig. 1 — Schéma de situation.

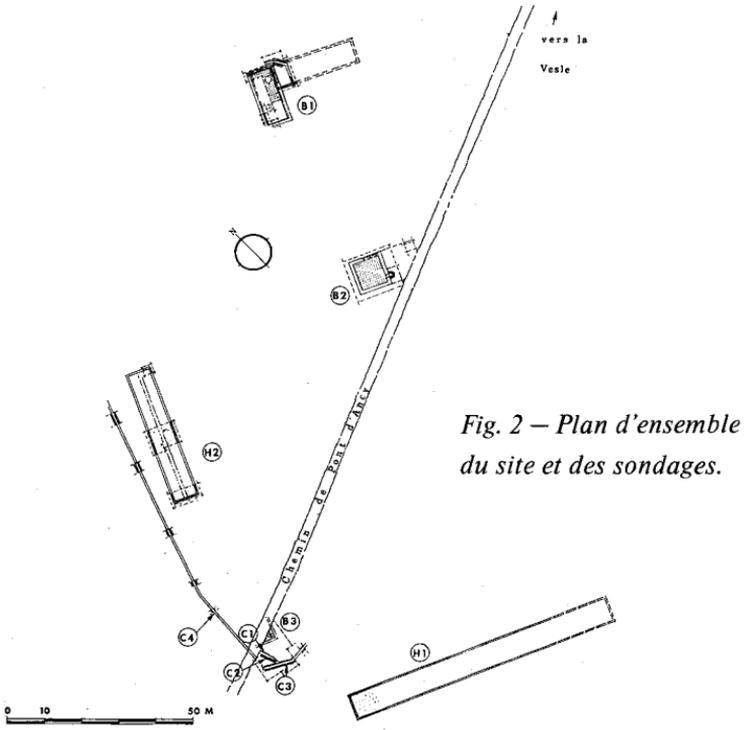


Fig. 2 — Plan d'ensemble du site et des sondages.

C'est pourquoi, conscients de l'urgence d'une intervention devant la profondeur croissante des cultures, jointe au nivellement naturel du terrain en pente, nous avons entrepris, un siècle après les fouilles de F. Moreau, une enquête sur le site de Pont d'Ancy pour appréhender, s'il en était encore temps, l'étendue de l'occupation antique et sa chronologie (2).

Les travaux ont été facilités par les résultats probants d'une campagne de prospection photographique aérienne réalisée en été 1976 (3). S'il était exclu de trouver encore des murs en élévation, c'est dans l'espoir, au moins, d'avoir par les substructures quelques renseignements sur les installations antiques, que nous avons effectué, de 1976 à 1985, une série de sondages.

LES CONSTRUCTIONS

Les habitations :

Le bâtiment à hypocauste B 1

C'est une construction formée de deux ailes perpendiculaires.

La première, orientée est-ouest, est large de 6 m, et longue d'une trentaine de mètres, d'après les indices phytologiques : elle ne nous est connue que sur 11 mètres.

Elle comportait un premier niveau en sous-sol, grâce à quoi les murs, construits en petits moellons liés au mortier, sont conservés en partie. Ces murs, comme le sol, sont revêtus de deux couches de mortier de tuileau, que complète à la base un joint d'étanchéité. Grâce à cette protection soignée, le local devait bénéficier d'une bonne isolation, que garantissaient encore les larges tranchées de fondation, creusées dans le sable mais remblayées à l'argile compacte. Cette vaste salle, rectangulaire à l'origine, a été divisée en pièces plus petites (longueur de 6,10 m pour la première, 2,95 m pour la deuxième, inconnue pour la troisième) par des murs de refend, érigés sans fondation au-dessus du sol initial qu'ils n'entament pas.

Les nouveaux parements sont ornés de joints au fer, exceptés ceux de la pièce 3, enduits, comme les premiers, de mortier de tuileau.

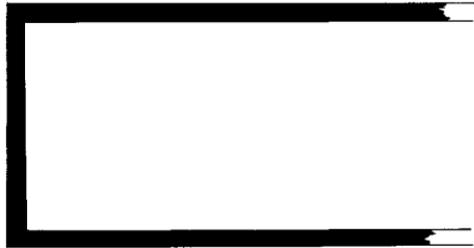
(2) Les premiers sondages ont été entrepris en 1976, à l'instigation de Mme A. Barbet, actuellement directrice du Centre d'étude des peintures murales romaines (CNRS), qui souhaitait des compléments d'information sur les peintures trouvées au XIX^e siècle et restituées dans l'album Caranda. Ils ont été réalisés alternativement sur les terres de Mme Borsu et de M. Pasquard, maire de Limé, avec l'aimable autorisation des propriétaires.

(3) Campagne effectuée par M. Boureux.

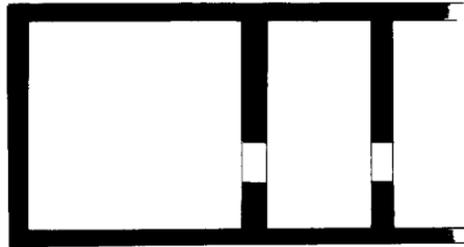


FIG. 3

PREMIER ETAT :
bâtiment rectangulaire



DEUXIEME ETAT :
séparations à
l'intérieur du
bâtiment



TROISIEME ETAT :
superposition d'une
aile perpendiculaire
QUATRIEME ETAT :
canalisation

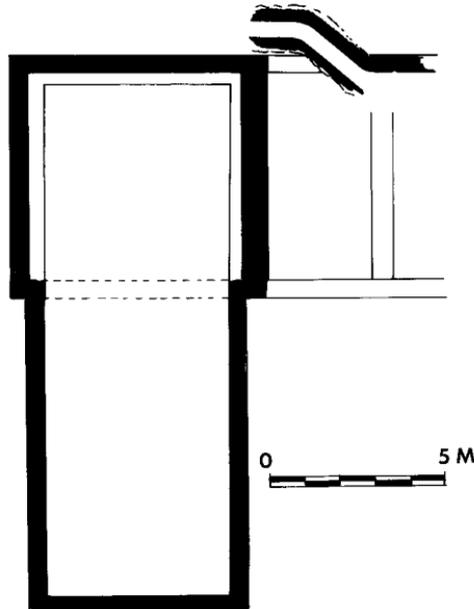


Fig. 3 — Plan des différents états du bâtiment B 1.

Il est probable que ces pièces, à demi-enterrées, au revêtement soigné mais non décoré, ont servi d'atelier ; le sol est jonché de très nombreux déchets de pierre calcaire, très friable, réduits en poudre ou en minces éclats sur une couche épaisse. Elles ont cependant été rapidement abandonnées, et remblayées.

C'est alors qu'une aile perpendiculaire a été édiflée, prenant appui sur l'extrémité ouest de la première (la pièce 1) qu'elle recouvre.

C'est une unique pièce rectangulaire (6,10 x 15 m env.) construite sur un hypocauste, dont nous n'avons que le sol inférieur. Sans doute le sol de circulation était-il en relation avec le niveau supérieur du bâtiment d'origine, encore en fonction. Il en reste des blocs de mortier, et de très nombreuses tessères noires et blanches, témoignant seules de la mosaïque d'origine.

La *suspensura* reposait sur une banquette longeant les murs, au moins dans la moitié nord de la pièce, et sur des pilettes dont on retrouve les briques fragmentées et, surtout, l'empreinte au sol (23 rangées sur 9).

A cet état transformé, appartient une canalisation, longeant puis traversant les pièces remblayées, et qui se trouvait alors enterrée.

L'hypocauste B 2

A 60 m à l'est de la première, une autre pièce sur hypocauste a été mise en évidence par la prospection photographique aérienne. C'est une salle presque carrée (7,35 m x 7,50 m), aux murs épais (90 cm), profondément fondés (85 cm sous la base du sol), dont il ne reste à nouveau que la partie inférieure de l'hypocauste. La plupart des pilettes ne sont repérables que par leur trace dans le mortier de sol : croix incisée dans le tuileau au centre de chaque emplacement prévu (tous les 59 cm, soit deux pieds), et empreinte de la première brique posée sur le mortier frais.

Les alignements comportent 12 pilettes dans chaque sens. Cette géométrie est rompue par une double rangée de pilettes en diagonale, de l'angle sud (*praefurnium*) à l'angle opposé. Cet axe est sans doute destiné à compenser la mauvaise répartition de chaleur qu'entraînerait la situation du four, décentré. C'est une raison analogue peut-être, qui a fait donner au sol une pente légèrement ascendante, vers l'angle nord, pour permettre une meilleure circulation de l'air chaud. Quelques pilettes effondrées gisaient au sol, ainsi que des briques plus larges (30 cm) qui devaient assurer le soutien de la *suspensura* : leurs empreintes sont en effet visibles au revers des vestiges du sol supérieur, qui est, en revanche, lissé sur l'endroit sans trace de pavement.

Le *praefurnium* est bien visible, malgré l'absence des pierres du mur, grâce aux traces de chaleur sur l'argile environnante. Le foyer est net (diam. int. 1,40 m, ext. 2,80 m) sous l'écrasement de ses briques dont ne subsistent que les fragments.



Fig. 4 — L'arasement des structures ; ici, la pièce à hypocauste B 2.

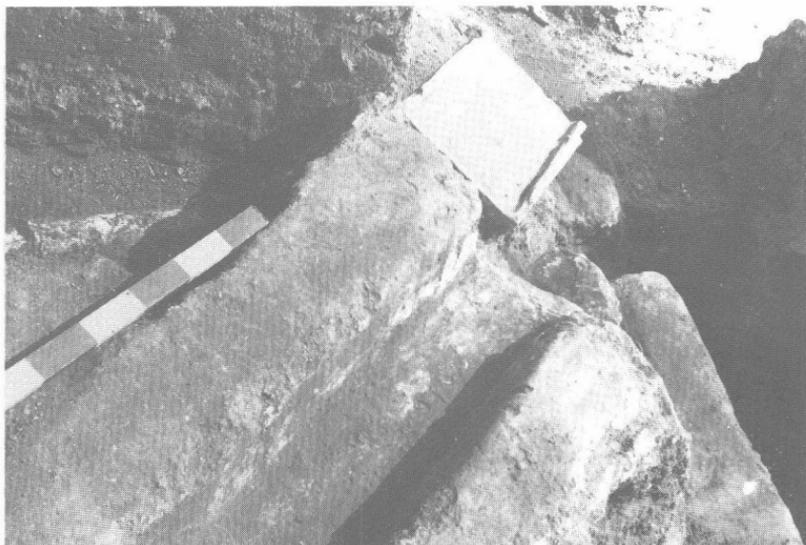


Fig. 5 — Canalisations et déversoirs.

Un sol en mortier blanc, nettement plus haut que le niveau inférieur de la pièce chauffée, et occupant l'espace à l'est du foyer, est peut-être celui de la pièce de service destinée à l'entretien et à l'alimentation du système de chauffage.

Le bâtiment B 3

L'angle d'une autre pièce, aux murs également récupérés, mais dont apparaît le sol en mortier blanc, a été dégagé sur 2,50 m d'un côté, 3 m de l'autre ; il disparaît ensuite sous le talus de la double haie encore appelée "chemin de Pont d'Ancy". Il nous apprend donc seulement, outre la présence en cet endroit d'une construction, que le "chemin", qui ne s'est peut-être déplacé que de peu, n'est pas superposé à la voie antique.

Les horrea

En deux endroits distants de 80 m environ, deux longs rectangles sont apparus, de deux orientations différentes, l'un est-ouest, l'autre nord-sud.

– Le premier, dans le secteur oriental du site, est large de 5,90 m (soit 20 pieds) et long d'environ 75 m.

Les murs, dont il reste peu de choses, avaient un parement de petits moellons calant un blocage interne. Le radier du sol est fait de couches successives de grosses pierres et de mortier. Le revêtement final, ainsi que celui des murs, est un mortier de tuileau. Un solin d'étanchéité court tout autour.

Aucun cloisonnement intérieur ne semble avoir existé.

– Le second, plus à l'ouest, est de même largeur (5,90 m) ; il est nettement plus court : 34,90 m de longueur intérieure.

Le soin apporté à sa construction est particulièrement remarquable. Un sondage pratiqué dans le sol a permis de retrouver les dix strates successives de sa construction : quatre lits de grosses pierres, une première couche de mortier, un remblai d'argile, un agglomérat de graviers (remplacé au long des murs par des dalles calcaires), à nouveau des grosses pierres avant les deux couches de tuileau de la surface. Au total, 1,10 m de matériaux choisis, tassés et nivelés... Le long du mur sud, à l'extérieur, un caniveau subsistait, nous donnant le niveau du sol de circulation extérieure.

Comme le précédent, ce bâtiment a été conçu comme un espace unique. Les traces de séparation intérieure semblent, nous le verrons, plus tardives.

De toute évidence, ces locaux n'étaient pas destinés à l'habitation ; il faut plutôt leur attribuer une fonction agricole : étables, massifs, de grande contenance, ils ont pu servir de granges, de remises. Nous y verrions assez bien les greniers à blé, les *horrea* indispensables à toute exploitation agricole prospère, où l'on engrange les réserves.

Les canalisations

Un important réseau de canalisations desservait le site : sa complexité a été mise en évidence par le dégagement d'un de leurs croisements, le long du chemin actuel.

— La plus simple est un petit canal, constitué de deux *imbrices* superposées formant un conduit cylindrique (C 1). Les tuiles inférieures reposent sur un lit de mortier.

L'ensemble devait se trouver au ras du sol de circulation. Nous l'avons suivi, depuis le chemin, sur 7 m vers le sud-est ; là, il bascule vers le sud, s'enfonce légèrement, et disparaît sous un second caniveau (C 2).

— Parallèle au premier, ce caniveau est en tuileau rose recouvrant un blocage de petites pierres (C 2). La gouttière centrale, creuse de 15 cm, est large de 25. Elle devait être à l'air libre.

A l'endroit où il est rejoint par le canal d'*imbrices*, tous deux s'interrompent, et rencontrent une canalisation plus importante (C 3) ; un déversoir a été grossièrement aménagé à l'aide de trois *tegulae*.

— D'une tout autre qualité, la canalisation C 3 est orientée approximativement est-ouest. Profonde (42 cm), large (55 cm, réduits à 32 cm au sol), elle est aussi très soignée : fonds et murets en petits moellons sont couverts d'une épaisse couche de tuileau, renforcée par deux joints d'étanchéité. La couverture devait être en *tegulae* et en dalles calcaires, dont les débris jonchent le canal. Trois conduits verticaux (deux cylindres de terre cuite et un en *imbrices* accolées et superposées) sont conservés : ce sont peut-être des regards d'aération. La canalisation présente, à l'extrémité est, un étranglement qui réduit sa largeur à 15 cm. Elle est détruite à cet endroit par une fosse.

— Une autre canalisation d'égale importance apparaît en coupe détruite par la même fosse. Celle-ci a pu être suivie, au-delà du chemin, sur plusieurs dizaines de mètres.

Après avoir marqué un coude, elle descend de sud au nord vers la vallée. Sa profondeur (fond à 180 cm du sol actuel) garantit sa bonne conservation.

Comme C 3, la base et les murets sont bien maçonnés et couverts d'un impeccable revêtement de tuileau, avec des solins à la base qui ménagent un passage central de 20 cm. Un second niveau en mortier de tuileau prévu dès l'origine puisqu'il repose sur deux décrochements latéraux, la coupe horizontalement à mi-hauteur.

La couverture diffère entre les différents tronçons explorés. Au nord, c'était une voûte maçonnée dont l'amorce a subsisté. Au sud, les murets latéraux s'arrêtent net et sont également recouverts de mortier. Des restes de bois (chêne et saule) et de *tegulae*, témoignent d'une petite charpente supportant des tuiles (4). Nous avons pu évaluer la pente à 30 cm pour 100 m.

Sans doute avons-nous là une partie du réseau des canaux d'évacuation, qui collecte au passage les apports des caniveaux de surface, et va se déverser dans la Vesle.

Il ressort de cette approche que les bâtiments étaient dispersés sur tout le site, et qu'ils ne rentraient pas dans le cadre fermé d'un plan cohérent. Il ne peut s'agir d'une grosse *villa* rurale, dont les différentes parties, même étendues, présenteraient un lien entre elles. C'est bien plutôt un *vicus*, où s'explique mieux, alors, la dispersion des différents îlots construits. Si l'agriculture en constituait sans doute une des ressources principales, l'étude du matériel nous apprendra qu'elle n'était pas la seule.

LA RÉOCCUPATION

Les études du siècle dernier avait mis en évidence un iatus au III^e siècle : le phénomène, courant sur les installations septentrionales isolées, s'explique assez par les troubles qui ont contraint villageois et fermiers à chercher refuge dans les gros centres mieux protégés. Puis le hameau, après cette nette période d'abandon a été réoccupé. La plupart des bâtiments, de construction, on l'a vu, soignée et massive, ont été réaménagés de façon beaucoup plus sommaire.

Le plus bel exemple en est l'*horreum* 2 : son sol, compact et homogène, a été entamé en divers endroits, en étroites rainures, comme pour y édifier un cloisonnement destiné à transformer son volume interne. Ces rainures le scindent en un couloir central (1 m de largeur) et en petites pièces latérales. Il semble que l'immense espace intérieur, devenu inutile, ait été réemployé en "logettes", pour un habitat improvisé.

Mieux encore : des trous carrés ont été creusés pour recevoir des piliers ; on suppose aisément que la charpente, affaiblie par un long abandon, a nécessité des étais, et que des poteaux de bois ont été fichés, avec difficulté, dans le dur béton du sol.

(4) Identification des bois par Y. Trenard, Centre technique du bois.

L'occupation intense du site au IV^e siècle ne fait aucun doute : l'abondant matériel céramique et les monnaies de cette époque confirment le fait. Mais les conditions sont tout autres : plus d'aménagement fastueux des demeures ; plus de répartition claire des fonctions de chaque édifice. Les "squatters" s'installent là où murs et toitures peuvent leur procurer un abri, restaurent avec des moyens de fortune, et refaçonnent les locaux à leur convenance.

Suit une autre période méconnue, où un nouvel abandon du site accroît sa ruine. C'est à l'époque mérovingienne, sans doute, que se crée à nouveau, tout près, mais on ne sait où, un nouveau village. Les habitants, pour l'édifier, viennent récupérer les moellons des murs, déjà sans doute bien écroulés, les briques des pilettes ; ce sont eux qui entaillent les sols en cratères désordonnés, et laissent, au fond de l'un d'entre eux, une fibule ansée symétrique en bronze, du VII^e ou VIII^e siècle.

La nécropole mérovingienne fouillée par F. Moreau confirme clairement la proximité d'un habitat de cette époque ; il ne s'est en tous cas pas superposé à l'ancien *vicus*, qui n'était plus utilisable que comme carrière.

LE MATÉRIEL

La céramique : toute prospection de surface sur les terres d'Ancy fournit une moisson abondante de tessons en tous genres : fragments d'amphores, fonds et rebords d'assiettes et de bols en céramiques grise ou noire, goulots de pichets en fine pâte blanche, versoirs de mortiers blanc rosé, sigillées rouges ou orangées. Une étude globale met en évidence deux séries distinctes : des formes caractéristiques des I^{er} et II^e siècles, d'une part ; une production typique du IV^e siècle de l'autre. Les deux grandes phases d'occupation sont donc bien claires.

Plus difficile en revanche est l'analyse du matériel dans les rares couches stratigraphiques non perturbées.

Le long du mur arasé de l'*horreum 1*, un petit pot ovoïde, gris, semble bien éclaté sur place : il est daté de la fin du II^e siècle. Sur le sol remanié de l'*horreum 2*, un beau morceau de sigillée à molette (bol du IV^e siècle) date cette réoccupation. Le remplissage des canalisations : assiettes à enduit rouge pompéien, bols, vases, en *terra nigra*, tous des I^{er} et II^e siècles, semble indiquer que leur utilisation fut de courte durée et qu'elles étaient inemployées sinon méconnues, au IV^e siècle. Le mode de vie des "squatters" a été incontestablement plus précaire que celui des constructeurs...

Les monnaies : par rapport aux dizaines de pièces recueillies au XIX^e siècle — plus, il est vrai, dans la nécropole que sur l'habitat — nos propres trouvailles semblent bien piètres : six monnaies, toutes dans la terre arable.

Une seule, un as de Nerva Trajan, appartient à la première phase. Une autre, d'Elagabal (218-222), donne peut-être la fin de cette période. Les dernières sont toutes du IV^e siècle : deux *minimus un folis* de Constantinople (330-346), un Valentinien (364-367).

Les métaux et divers : le matériel métallique est banal, et relativement peu abondant : de nombreux clous, essentiellement de gros clous de charpente à tête carrée (on en a trouvé plusieurs, soudés entre eux par l'oxydation, qui devaient être ficelés d'un lien et n'avaient jamais été utilisés) ; quelques ferrures de portes ; des lames, des fragments d'outils à l'origine incertaine, sont encore à signaler.

Par ailleurs, une meule en pierre, des pesons triangulaires, témoignent seuls d'une vie quotidienne aux activités multiples.

Les enduits peints : bien entendu, l'arasement total des murs ne nous permet pas de connaître leur revêtement. Seuls les remblais et les fosses contiennent des quantités de gravats trahissant l'existence de parois peintes dont la localisation d'origine nous échappe.

La petite pièce à côté du four alimentant l'hypocauste B 2 contenait quelques plaques émiettées, probablement jetées là après désaffectation. On y voit, sur un fond rouge, de très fins motifs de colonnettes et de tiges végétales rigides, en des tons délicats de gris, bleus et verts pâles. C'était un décor raffiné de bonne qualité, à rapprocher des compositions "à candélabres" du milieu du I^{er} siècle.

Plus modeste était une décoration à fond blanc, traits bruns d'encadrements et feuillages schématiques, dont les restes ont été recueillis dans le sous-sol B 1. Ces fragments, apportés avec les remblais qui condamnent le niveau désaffecté, sont évidemment de provenance inconnue.

La grande fosse sectionnant la rencontre des canalisations a livré de nombreux fragments de mortier de tuileau couvert d'un enduit peint en bleu. La nature du support, bien isolant, et la couleur choisie (celle du ciel ou de l'eau) sont caractéristiques des lieux exposés à l'air ou à l'eau : salles thermales ou jardins, bassins ou fontaines. Tout habitat d'une relative aisance comportait l'un et l'autre. Nous ne sommes donc pas étonnés d'en trouver ces traces.

Nous sommes loin, comme on le voit, des restitutions prolixes, séduisantes mais douteuses, données par l'album Caranda. Mais les fragments minuscules, fractionnés par chaque labour, qui blanchissent les terres, nous indiquent assez que, comme on pouvait s'y attendre, les murs des habitations du *vicus* étaient abondamment décorés.

Les mosaïques : les tessères blanches ou noires, encore enrobées de mortier à la base, souvent solidaires par groupes de trois ou quatre,

subsistent de la démolition des sols en mosaïques, sans que, là encore, nous puissions préciser leur emplacement d'origine. Une exception toutefois : nous avons signalé leur remarquable abondance parmi les morceaux de *suspensura* de l'hypocauste B 1, qui nous permet d'affirmer que cette pièce-là avait bien un pavement en *opus tessellatum*.

Dispersés sur l'ensemble du terrain, quelques petits cubes, plus rares, de *vermiculatum* en pâte de verre bleue ou verte, en céramique sigillée récupérée, rouge vif, nous donnent à penser qu'au milieu des sols plus austères, existaient des *emblema* aux riches couleurs, finement travaillés.

Les marbres : La grande abondance, sur tout le site, de fragments de plaques appelées indifféremment, à tort, "marbres", de couleurs et de formes variées à l'infini, ne peut qu'attirer l'attention. L'analyse de quelques échantillons a permis d'en préciser la nature et l'origine. Les matériaux regroupés là sont de provenances extrêmement diverses : du nord de la France ou de la Belgique vient le calcaire-grès à grain fin ; des Alpes, le calcaire micacé blanc-gris, le marbre à nuance verte, le *gabbro* noir à cristaux chatoyants, la serpentine verte ; de l'île d'Éubée, le cipolin, riche en chlorites vertes et en mica blanc ; d'Italie ou de Grèce, le porphyre rouge, la brèche romaine verte veinée de noir ; de Carrare, le portor noir veiné de jaune d'or ; on trouve encore plusieurs calcaires roses ou lie-de-vin, dont il est plus difficile de connaître l'origine (5).

Alors que des vestiges de ce type évoquent, de prime abord, la destruction d'un revêtement en *opus sectile*, cette hypothèse ne résiste pas à une observation plus poussée. La multiplicité des formes et des matériaux, sans ces "répétitions" qui ressortiraient obligatoirement de fixation ou de traces d'accrochage au revers, caractérisent plus des résidus de taille que la destruction d'une œuvre organisée. Des rebuts d'atelier, dont le tas aurait été répandu sur tout le site par le passage répété des charrues, se retrouveraient ainsi au niveau d'arasement, sur les bâtiments détruits, aussi bien qu'un remblai des fosses et des tranchées. De minces baguettes, visiblement destinées à être débitées en tessères, corroborent cette hypothèse.

Ainsi, le témoignage de F. Moreau qui, en 1888, notait avoir découvert "un atelier de mosaïste", n'est plus si suspect : "au bas de deux marches, une vaste salle (20 x 5,5 m) contenait encore une enclume de pierre, un mortier de broyage, une grande cuve de pierre pleine de chaux, des matériaux bruts, des éclats, des pierres ébauchées et une quantité de petits cubes noirs et blancs terminés".

(5) L'analyse des marbres est due à A. Blanc et M. Lebeau, Centre de recherches sur les Monuments Historiques.

On cerne mieux, dès lors, les différents pôles d'activité de l'ancienne installation : exploitation agricole prospère, sans aucun doute — la dimension des *horrea* en fait foi ; mais aussi atelier où arrivaient marbres et pierres d'importation, taillés et travaillés sur place pour les mosaïques, les pavements ou les lambris.

Pour qu'une telle entreprise ait pu se développer dans un simple *vicus* il fallait sans doute qu'elle réponde aux besoins des constructeurs dans un rayon assez large. Peut-être était-ce là que les riches propriétaires des autres stations connues de la vallée de la Vesle (Bazoches, Braine, Ciry-Salsogne), venaient passer commande de la fabrication ou de la réfection de leurs pavages. Centralisant les importations, découpant les plaques, préparant les compositions ornementales, l'atelier était, incontestablement, florissant.

LES “PONTS” D'ANCY

On mentionnait encore, au XIX^e siècle, visibles par les eaux basses de la Vesle, les “vestiges de deux ponts en pierre”.

Lorsque, en 1984, d'importants moyens de dragage ont été mis en œuvre pour assainir le lit de la rivière, nous avons suivi les travaux, effectué quelques plongées d'exploration, et complété les prospections par des sondages sur les berges (6). En quelques points, au débouché des anciens chemins de terre qui portent encore le nom de “chemins de Pont d'Ancy”, des aménagements maçonnés de la rive sont apparus. Leur ancienneté, à en juger par des *tegulae* et quelques céramiques, est probable. Mais ces simples renforcements, en pierres plates, de berges trop meubles, ne se prolongent pas sous les eaux et restent sans vis-à-vis : ce sont apparemment des abreuvoirs, des embarcadères, des lavoirs peut-être.

En revanche, à l'extrémité ouest du site, d'énormes blocs quadrangulaires (1 m de côté env.) n'ont pu tous être hissés hors de l'eau : certains, seulement déplacés par les engins, gisent encore au bas de la rive. Les plongeurs sont formels : aucune substructure maçonnée, au fond de la Vesle, ne trahit l'existence de piles profondément fondées. Il s'agit donc bien d'un gué, soigneusement aménagé par l'apport de pierres posées à plat, et non d'un pont surélevé. Un grand nombre de ces blocs toutefois, plus mobiles, ont été ramenés sur le bord. Parmi eux, quelques réemplois : en particulier, un socle en beau marbre sur lequel restent deux pieds de femme et deux pieds d'enfant. On y reconnaît, sans confusion possible, la base d'une Vénus Anadyomène : pied gauche posé à plat ; étroit appui, derrière le talon, de la cuisse ; pied droit en arrière, sur la pointe pour tenir l'équilibre.

(6) Je sais gré à B. Petit et à ses amis plongeurs de leurs interventions sub-aquatiques, qui ont complété de manière non négligeable nos prospections riveraines.



Fig. 6 — a) socle de statue en marbre.
b) *Vénus Anadyomène*

Et puis, derrière la déesse accroupie, Eros, debout. L'œuvre, dont l'original est dû à Dyodalès de Bythinie, au III^e siècle avant notre ère, a été reproduite en de multiples exemplaires par les copistes romains. Les statues du Louvre, de Rome, de Florence, nous permettent de restituer celle-ci, dont l'essentiel est perdu.

Un autre fragment de figure de marbre a gardé le drapé retombant d'une tunique ou d'un manteau.

Peu d'autre matériel en revanche : quelques fragments de fer et de bronze, un morceau de bol en sigillée décorée dont l'engobe n'a pas résisté au séjour dans l'eau. Si le gué était lieu de passage, aucun habitat ne devait être édifié à son côté. Sans doute avons-nous bien là le "pont" éponyme du lieu.

Un dernier point, quoique ne concernant pas la période romaine, apporte un complément à la connaissance du site.

En amont, un gué, encore praticable avant les travaux, menait à la petite île d'Ancy. Serait-ce le second des "ponts" mentionnés au XIX^e siècle ? Des pieux plantés verticalement en calage maintenaient en place les pierres de la chaussée. Un abondant matériel trahit une présence assidue sur les lieux du XIII^e au XVIII^e siècle : céramique alimentaire (pichets, marmites, coquemars), lampes, outils de fer, double tournois de Louis XIII, traditionnellement laissés sur les passages d'eau. Un petit ex-voto de bronze, à Saint-Julien, patron des lépreux, vient curieusement accréditer la tradition locale selon laquelle l'île aurait "en des temps reculés", abrité une léproserie : maladrerie organisée ? non sans doute : l'ilôt est trop étroit pour permettre une quelconque construction. Mais des cabanes abritant quelques malades dont le lieu garantissait l'isolement : voilà qui est plus vraisemblable. Ces terres dépendaient alors de l'actuelle ferme des Bruyères, possession des Prémontrés qui l'avaient cédée à la congrégation féminine de Saint-Yved de Braine. N'est-on pas en droit de penser, de ce fait, que les religieuses veillaient à la subsistance d'une petite communauté de malades ?

Le nom ancien de Pont d'Ancy n'aura pas eu à disparaître : du passage antique délaissé, il aura naturellement glissé vers un gué plus récemment aménagé. Les voies d'accès, perdues et recrées un peu plus loin, pouvaient garder leur dénomination.

Ainsi se mettent en place, au cours des siècles, sous le nom d'un même lieu-dit, tous les éléments de l'entrée dans la légende : la ruine qui affleure et dévoile des traces d'opulence, traduites en récits allusifs de trésors enterrés ; les terres que l'emprise monacale enlève au contrôle prosaïque des villageois ; l'ilôt mal famé dont l'on s'écarte ; les chemins qui se perdent dans la friche de la vallée.

Les "savants" du XIX^e siècle sont les derniers, sans doute, à avoir entrevu ce que fut l'installation antique de Limé. Il ne nous reste plus,

aujourd'hui, que les écrits des sociétés savantes, quelques témoignages, des caisses dérisoires de matériel disparate. Anéanties, les collections d'antiques, avec les châteaux voisins que les guerres ont incendiés et bombardés. Arrachées, les pierres du gué, dans les crocs grinçants des engins refaçonant le lit de la rivière. Extirpées, les fondations massives, par les machines qui préparent aux cultures plus profondes. Les recherches de ces dernières années n'auront été — il faut se rendre à l'évidence — qu'un pis-aller tardif, l'appréhension hâtive d'un foisonnement de données que l'on ne peut qu'effleurer sans les approfondir.

Enfin, les projets de cette fin du XX^e siècle font de la vallée de la Vesle un probable terrain d'exploitation de sablières. Si les bosquets des rives abritent encore, sous leurs racines, des vestiges intouchés, nul doute que les premiers nivellements vont emporter, en quelques heures, ces ultimes traces du site : ainsi s'achèvera, sous nos yeux, le dernier chapitre de son irréversible processus de disparition.

Claudine ALLAG

BIBLIOGRAPHIE

- Delean, Monographie de la commune de Limé, rapport dactylographié d'un instituteur public, mairie de Limé.
F. Moreau, Album Caranda, fouilles de la Villa d'Ancy, 1886, Saint-Quentin, 1887.
F. Moreau, Album Caranda, fouilles de la Villa d'Ancy, 1887, Saint-Quentin, 1888.
F. Moreau, Album Caranda, nouvelles fouilles de Chassemy et fin de celles de la Villa d'Ancy, 1888, Saint-Quentin, 1889.
S. Prioux, La Villa d'Ancy, Paris, 1960.

Divers articles dans le Bulletin de la Société Archéologique et Scientifique de Soissons, en particulier : t. 2, 1848, pp. 168-194 ; t. 12, 1858, pp. 180-187 ; t. 16, 1862, pp. 43-45 ; t. 19, 1888, pp. 127-131.